

04 déc 2020 -19:11

Appartient à Conseil des ministres du 4 décembre 2020

Remplacement d'un membre du gouvernement fédéral au sein du Comité de coopération Bruxelles

Sur proposition du Premier ministre Alexander De Croo, le Conseil des ministres a approuvé un projet d'arrêté royal qui vise à remplacer un des membres du gouvernement fédéral au sein du Comité de coopération Bruxelles.

Le projet vise à remplacer le Vice-Premier ministre et ministre des Affaires sociales et de la Santé publique Frank Vandenbroucke par la ministre de la Coopération au développement, chargée des Grandes villes Meryame Kitir, à partir du 1er décembre 2020.

Projet d'arrêté royal modifiant l'arrêté royal du 14 juillet 1989 portant fixation du nombre de membres et désignation des ministres au sein du comité de coopération institué par la loi spéciale du 12 janvier 1989 relative aux Institutions bruxelloises

Publié par SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale Communication externe

Alexander De Croo, Premier ministre
Rue de la Loi, 16
1000 Bruxelles
Belgique
+32 2 501 02 11
<https://premier.be>
contact@premier.be

Tom Meulenbergs
Porte-parole
0473 73 33 12
contact@premier.be